

## Présentation de la JKA (Japan Karate Association)

Créé en mai 1949 au Japon avec Gichin Funakoshi comme Maître suprême, la Japan Karate Association (JKA) ou Nihon Karate Kyokai en japonais, a ouvert son premier dojo le 22 mars 1955.

Elle met en place sa célèbre école d'instructeurs en avril 1956 et devient la première organisation de karaté officielle le 10 avril 1957 sous le numéro 180. Depuis lors, elle est la seule à pouvoir faire précéder son nom de quatre caractères certifiant sa reconnaissance par le ministère de l'éducation national japonais. Le 20 octobre 1957, elle organise la première compétition de karaté officielle. En 1958, Masatoshi Nakayama de l'université de Takushoku en devient le chef instructeur jusqu'à sa mort le 15 avril 1987. La JKA développe à travers le monde le karaté-do en envoyant des instructeurs formés au Japon dans un grand nombre de pays.

Le 1er décembre 1974, l'association publie la revue mensuelle de karaté-do gekkan karate-do. En 1975, elle se retire de la fédération japonaise de karaté-do et réintègrera la FAJKO en 1981 comme l'un des quatre groupes coopérants. Après le décès de Masatoshi Nakayama en 1987, ses membres se disputent le leadership et après une décennie de procès, le 10 juin 1999, la cour suprême du Japon tranche définitivement en faveur du groupe Nakahara, avec Motokuni Sugiura comme chef instructeur, contre le groupe de Asai Tetsuhiko Sensei. À partir de 1994, elle organise des rassemblements d'instructeurs (shihankai) qui aboutiront à la publication d'ouvrages sur les kata du style shotokan.

En 2000, elle devient propriétaire d'un grand dojo central (hombu dojo) à Tokyo. Elle s'affirme à l'heure actuelle comme défenseur du karaté-do de haute tradition et de culture japonaise. Représentée dans 109 pays, elle reste l'école la plus grande au monde et est réputée pour ses compétitions en 1 point ou 2 waza-ari (ippon shobu) qui n'ont ni catégories de poids ni protections. Le style shotokan de la JKA se caractérise par son dynamisme et ses techniques explosives (kime).

Depuis le 21 mars 2012, la JKA est reconnue au Japon comme une association d'intérêt public. Elle est donc maintenant rattachée à l'État et, en ce sens, reconnue comme la référence dans l'enseignement du Karaté traditionnel, non seulement au Japon mais aussi dans le monde entier.

## Présentation de la FJKA (France JKA)

La France Japan Karate Association (France JKA – FJKA ou JKA France) est une association nationale régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a vu le jour en 1994, en lieu et place de la France Shōtō Karaté Association, qui existait depuis 1985.

France JKA est membre de la JKA World Federation (JKA/WF) et de la JKA World Federation Europe (JKA/WF Europe).

France JKA bénéficie d'une reconnaissance officielle de la Japan Karaté Association.

Un agrément officiel pour JKA HQ JAPON

FRANCE JKA est le REPRESENTANT OFFICIEL de la JKA en France.

Un agrément officiel pour JKA EUROPE

Elle assure toute relation avec ces fédérations ou organisations internationales, auxquelles elle est affiliée, pour établir et faire respecter toutes les règles administratives, techniques et déontologiques concernant la pratique du karate-dō shōtōkan JKA en France.

France JKA propose tout au long de l'année, dans la France entière, des stages dirigés par des experts de la Japan Karate Association. A ce titre, elle permet à l'ensemble de ses membres de bénéficier régulièrement de l'apport technique et philosophique d'instructeurs de très haut niveau.

Chaque année, la France JKA organise au niveau national :

- ▶ la Coupe Nationale de France JKA ; Compétition individuelle ou en équipe, en Kata et/ou Kumite, qui s'adresse aux compétiteurs garçons et filles, hommes et femmes de 9 ans révolus à + de 40 ans (vétérans)
- ▶ la Coupe Funakoshi ; Compétition individuelle (uniquement) combinée Kata et Kumite qui s'adresse aux compétiteurs Hommes et Femmes (à partir de 1er Kyu) de + de 16 ans
- ▶ le Challenge Miyazaki ; Compétition individuelle (uniquement) Kata et/ou Kumite qui s'adresse aux compétiteurs enfants, filles et garçons, de 13 ans révolus à - de 18 ans
- ▶ le Challenge Michel Moko ; Compétition individuelle (uniquement) Kata et/ou Kumite qui s'adresse aux compétiteurs enfants, filles et garçons, de 9 ans révolus à - de 16 ans
- ▶ la Coupe de Noël ; Compétition individuelle (uniquement) Kata et/ou Kumite qui s'adresse aux compétiteurs enfants

Par le passé, la France JKA a déjà pu accueillir au niveau international :

- ▶ le "JKA European Championship" 1998
- ▶ la 7th Shoto World Cup Karate Championship Tournament, Paris 1998
- ▶ le Seminar of instructors JKA Europe, Le Thillay 2008
- ▶ les "9th European JKA Karate Children and Cadets Championship" et "4th European JKA Karate Veterans Championship"

